



Vous partez en vacances ? Précautions à prendre

Certains indices signifient votre absence, voici quelques conseils très utiles pour ne pas tenter les voleurs.



Prévenir les voisins du départ afin qu'ils surveillent votre domicile.

Demander à un ami de retirer votre courrier de votre boîte aux lettres.

Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets.

Un répondeur téléphonique est synonyme d'absence, il est possible de faire brancher sa ligne téléphone sur celle d'un ami ou d'un parent par les TELECOM (transfert d'appel).

Eviter de laisser des objets de valeur à votre domicile.

Ne laissez rien dans votre jardin qui puisse être utilisé pour pénétrer chez vous par effraction (pioche, pelle, échelle...)

Il est conseillé de s'assurer que tous les accès sont verrouillés, et un système d'alarme ou de vidéosurveillance est évidemment souhaitable. Il ne faut pas laisser de numéraire et pour les objets de valeur que l'on n'emporte pas, comme les bijoux, le matériel hi-fi ou informatique, il est impératif d'en prendre des photos et de relever les numéros de série, ce qui est très utile aux forces de police dans leurs investigations.

Si malgré ces quelques précautions, vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien , prévenez la POLICE afin qu'elle puisse effectuer les constatations le plus rapidement possible. Puis pour le dépôt de plainte, décrivez au maximum les objets volés " marque, modèle, N° de série,... " afin de pouvoir les identifier ultérieurement lors de l'interpellation de voleurs ou receleurs et pouvoir ainsi vous les restituer.